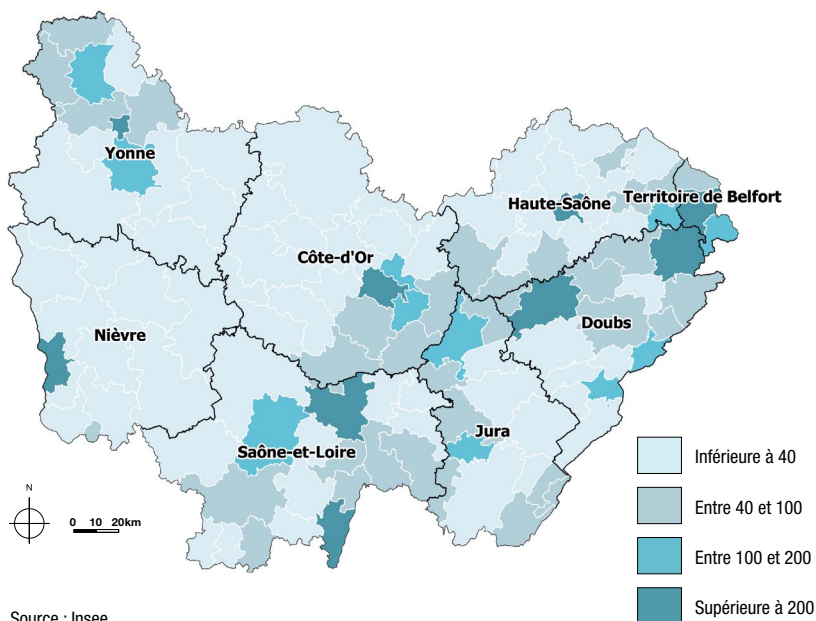


L'atlas du logement et des territoires

Édition 2021

Bourgogne Franche-Comté

→ Densité de population par EPCI en 2019



Chiffres clés de la région en 2019

Région peu densément peuplée
58 hab/km² contre 120 au niveau national

Une légère baisse de la population depuis 10 ans
-0,7 % contre +3,8 % au niveau national

Une population relativement âgée
30 % de la population a 60 ans et plus contre 27 % au niveau national

Un taux de logements sociaux énergivores légèrement supérieur à la moyenne
24 % contre 19 % au niveau national

Un coût des rénovations thermiques financées par l'Eco-Prêt peu élevé
34 k€ au logement contre 37 k€ au niveau national

→ Chiffres socio-démographiques en 2019

Département	Nombre d'habitants	Densité de population au km ²	Variation de la population sur 10 ans	Dont contribution du solde naturel	Dont contribution du solde migratoire	% population de moins de 20 ans	% population de 60 ans et plus	Taux de chômage au T4 2020	Taux de pauvreté 2018*
Côte-d'Or	532 576	61	1,6 %	1,6 %	-0,1 %	22,8 %	27,8 %	6,0 %	11,2 %
Doubs	542 997	104	2,9 %	3,9 %	-1,1 %	24,7 %	26,0 %	7,2 %	12,1 %
Jura	258 766	52	-1,1 %	-0,4 %	-0,6 %	22,4 %	31,1 %	5,4 %	11,8 %
Nièvre	201 755	30	-8,1 %	-5,5 %	-2,6 %	19,3 %	38,0 %	6,2 %	15,7 %
Haute-Saône	234 567	44	-2,1 %	-0,1 %	-2,0 %	22,6 %	30,8 %	6,8 %	13,2 %
Saône-et-Loire	549 364	64	-1,1 %	-1,7 %	0,6 %	21,5 %	33,6 %	6,7 %	13,1 %
Yonne	334 626	45	-2,3 %	-1,6 %	-0,7 %	22,4 %	32,1 %	6,9 %	14,5 %
Territoire de Belfort	139 866	230	-2,1 %	2,6 %	-4,7 %	23,9 %	27,0 %	8,6 %	14,5 %
Bourgogne-Franche-Comté	2 794 517	58	-0,7 %	0,2 %	-0,9 %	22,6 %	30,4 %	6,6 %	12,9 %
France métropolitaine	65 123 843	120	3,8 %	3,1 %	0,7 %	23,8 %	26,8 %	7,8 %	14,6 %

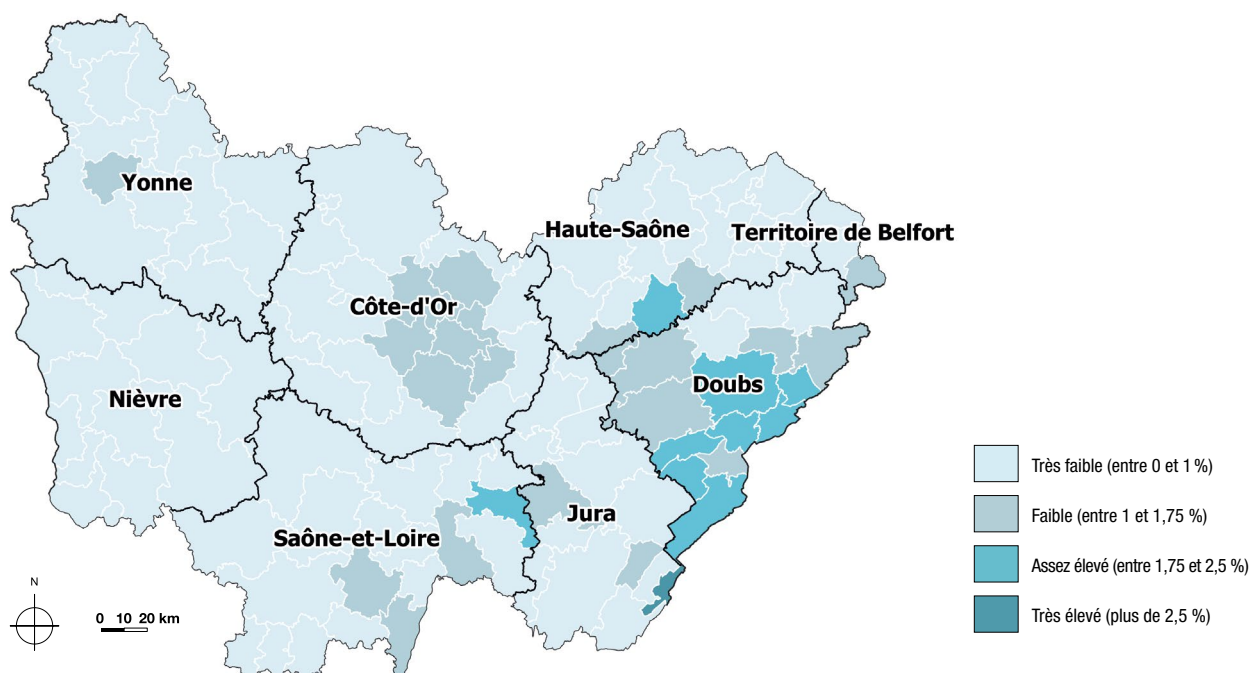
Source : Insee, calculs Banque des Territoires * Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la note méthodologique en dernière page.

→ **Chiffres sur le parc de logements en 2019**

	Nombre de logements	Nombre de résidences principales	Taux de logements sociaux*	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Moyenne annuelle de la construction neuve sur 10 ans	Construction en 2019
Départements							
Côte-d'Or	290 523	249 765	15 %	8,4 %	54 %	3 087	3 278
Doubs	282 056	245 757	15 %	8,5 %	51 %	2 970	3 177
Jura	150 169	119 877	12 %	9,9 %	65 %	950	932
Nièvre	141 623	100 743	13 %	13,8 %	78 %	441	304
Haute-Saône	128 333	106 579	11 %	10,8 %	76 %	790	712
Saône-et-Loire	311 499	256 158	17 %	10,3 %	70 %	1 909	1 695
Yonne	197 683	153 251	14 %	11,8 %	78 %	934	797
Territoire de Belfort	72 929	64 709	22 %	9,8 %	47 %	516	501
Bourgogne-Franche-Comté	1 574 816	1 296 839	15 %	10,1 %	64 %	11 596	11 396
France métropolitaine	35 309 850	28 999 669	17 %	8,1 %	55 %	404 059	415 727
8 principaux EPCI							
Dijon Métropole	141 088	127 928	20 %	6,7 %	26 %	2 110	2 366
CU Grand Besançon Métropole	105 077	93 869	20 %	8,5 %	34 %	1 190	1 137
CA Pays de Montbéliard Agglomération	69 604	62 281	23 %	9,2 %	54 %	477	594
CA Le Grand Chalonnais	59 993	52 876	20 %	8,6 %	52 %	414	457
CA Grand Belfort	53 747	47 822	25 %	9,9 %	39 %	377	343
CU Le Creusot Montceau-les-Mines	51 627	44 459	27 %	11,5 %	65 %	181	169
CA Mâconnais Beaujolais Agglomération	39 840	34 854	24 %	8,8 %	52 %	458	428
CA de Nevers	39 201	32 782	26 %	13,9 %	52 %	178	140
8 principaux EPCI	560 176	496 873	22 %	9 %	42 %	5 385	5 634

Source : Insee, SDES Sit@del2, calculs Banque des Territoires

→ **Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2010-2019)***



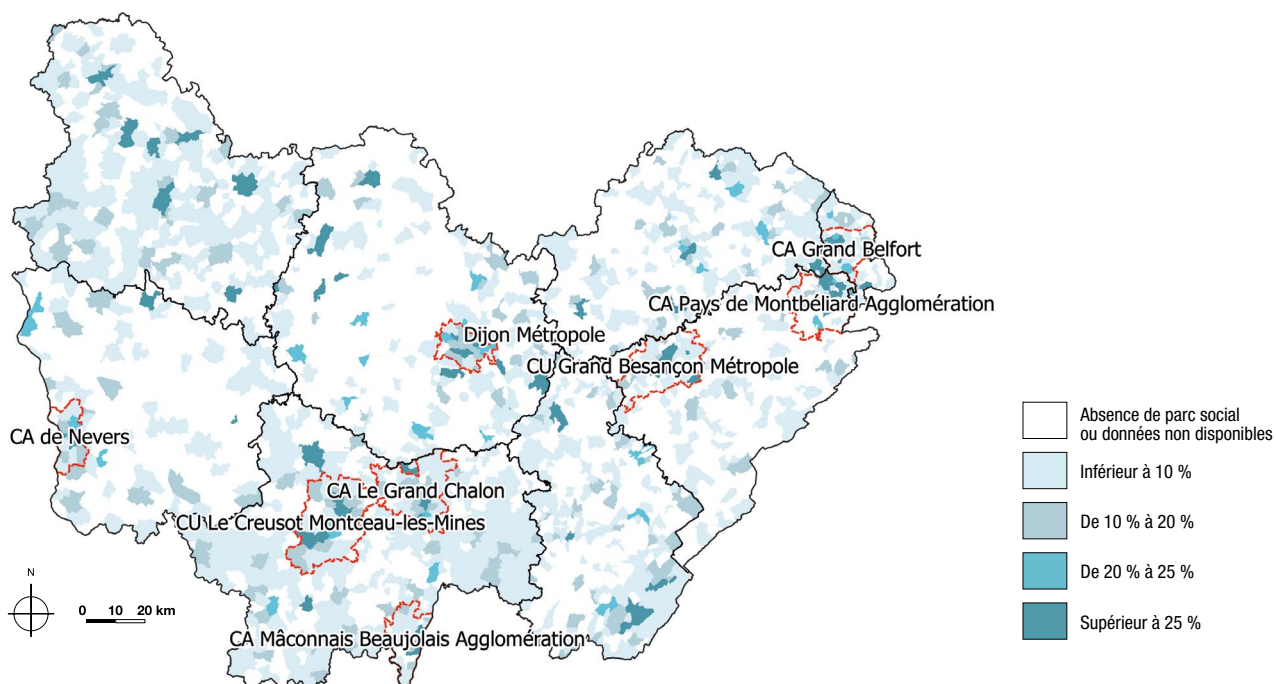
Source : SDES, Sit@del2, calcul Banque des Territoires

→ Chiffres sur le parc de logements sociaux en 2019

	Nombre de logements sociaux	Logements sociaux mis en location*	Logements démolis	Ventes à des personnes physiques	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Loyer moyen (en €/m ² /mois)*	Âge moyen du parc social	Taux de logements éligibles (E,F,G)*
Côte-d'Or	36 983	628	1	54	2,3 %	8 %	5,7	36	18 %
Doubs	37 678	485	250	152	2,9 %	8 %	5,6	41	24 %
Jura	14 131	40	0	19	5,7 %	14 %	4,8	45	34 %
Nièvre	13 538	37	100	23	11,5 %	16 %	5,1	44	32 %
Haute-Saône	11 269	113	5	12	5,9 %	25 %	4,9	41	18 %
Saône-et-Loire	42 663	122	332	89	8,8 %	19 %	5,2	46	27 %
Yonne	20 815	138	23	55	4,5 %	20 %	5,2	40	25 %
Territoire de Belfort	14 261	34	256	16	3,3 %	8 %	5,1	44	25 %
Bourgogne-Franche-Comté	191 338	1 597	967	420	5,3 %	14 %	5,3	42	24 %
France métropolitaine	4 984 246	72 470	9 487	12 069	2,8 %	15 %	5,9	39	19 %
Dijon Métropole	25 259	561	1	16	1,4 %	5 %	6,0	33	13 %
CU Grand Besançon Métropole	18 933	282	40	46	2,6 %	5 %	5,7	39	17 %
CA Pays de Montbéliard Agglomération	14 412	171	210	99	3,2 %	9 %	5,5	44	28 %
CA Le Grand Chalonnais	10 756	34	134	15	6,9 %	11 %	5,5	42	20 %
CA Grand Belfort	12 052	8	224	11	3,0 %	7 %	5,2	44	25 %
CU Le Creusot Montceau-les-Mines	12 226	0	190	27	12,3 %	26 %	4,9	56	30 %
CA Mâconnais Beaujolais Agglomération	8 217	62	8	26	4,0 %	11 %	5,3	41	23 %
CA de Nevers	8 457	37	100	16	9,6 %	14 %	5,2	45	28 %
8 principaux EPCI	109 033	797	1 405	174	4,5 %	10 %	5,3	41	20 %

Source : SDES, RPLS (hors habitat spécifique), calculs Banque des Territoires

→ Taux de logements sociaux par commune en 2019





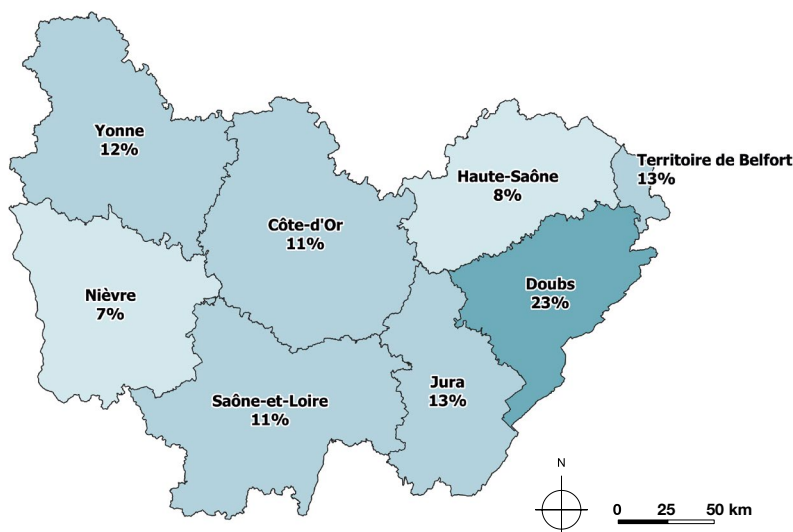
→ Impact de l'Eco-Prêt en matière de rénovation thermique du logement social, depuis son lancement

Département	Nombre de logements rénovés grâce à l'Eco-Prêt depuis son lancement	Montant total de travaux de rénovation engagé grâce à l'Eco-Prêt depuis son lancement	Economies annuelles induites (estimées en tonnes de CO ₂)	Prix de revient moyen au logement d'une rénovation financée par l'Eco-Prêt	Part de l'Eco-Prêt dans le plan de financement moyen au logement
Côte-d'Or	2 620	88 M€	4 350	35 k€	36%
Doubs	6 539	205 M€	11 629	31 k€	42%
Jura	1 563	59 M€	3 560	37 k€	40%
Nièvre	799	29 M€	2 564	41 k€	37%
Saône-et-Loire	3 311	122 M€	4 986	33 k€	39%
Haute-Saône	645	21 M€	1 439	42 k€	29%
Territoire de Belfort	1 647	58 M€	3 122	37 k€	34%
Yonne	1 860	57 M€	3 942	36 k€	32%
Bourgogne-Franche-Comté	18 984	640 M€	35 591	34 k€	38%
France métropolitaine	424 250	14 523 M€	808 317	37 k€	36%

Sources : Banque des Territoires (opérations de rénovation financées par l'Eco-Prêt, signées de 2009 à 2020).

Les données relatives au prix de revient moyen au logement et à la part de l'Eco-Prêt dans les plans de financement ont été calculées sur la base des données Eco-Prêt 2015-2020.

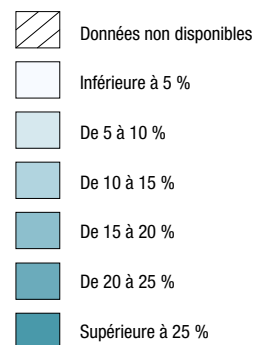
→ Mobilisation départementale de l'Eco-Prêt, rapportée au parc éligible au dispositif

Part du parc social éligible (D-E-F-G)
rénovée grâce à l'Eco-Prêt

13 % (15 %)

Part du parc éligible (E-F-G)
rénovée grâce à l'Eco-Prêt

23 % (26 %)

👁️ **Note :** moyenne régionale en rouge comparée à la moyenne France métropolitaine entre parenthèses en bleu.

Source : Banque des Territoires, SDES (RPLS 2011 et 2015)

👁️ **Note :** la répartition des logements sociaux par étiquette énergie en 2010 a été estimée en croisant le nombre de logements sociaux par département issu de la base RPLS 2011 avec la répartition départementale par étiquette énergie issue de la RPLS 2015**Avertissement :** Cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Banque des Territoires et a fortiori la Caisse des Dépôts ne sont en aucun cas responsables de la teneur des informations contenues dans celle-ci.**Découpage géographique :** Insee, découpage au 1^{er} janvier 2021.**Note méthodologique :** EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale. **Taux de pauvreté :** proportion d'individus dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Cette édition reprend les taux de 2018. **Taux de logements sociaux :** nombre de logements sociaux (base RPLS) rapporté au nombre de résidences principales (Insee). Non comparable au taux de l'article 55 de la loi SRU. **Taux de vacance (tableau p.2) :** rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements. **Loyer :** calculé au m² de surface habitable (loyer du logement, hors loyers annexes). **Logements mis en location :** logements loués pour la première fois au cours de l'année 2019 par le bailleur social. **Taux de vacance (tableau p.3) :** rapport entre le nombre de logements sociaux vacants et le nombre de logements sociaux loués ou vacants. **Logements éligibles :** logements classés en étiquette énergétique E, F ou G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE). **Prix de revient au logement (p.4) :** coût total, en euro, d'une opération donnée, ramené au logement. Cela équivaut à la somme des ressources mobilisées pour le financement de cette opération.

Site de Dijon
2E, avenue Marbotte - BP 71368
21013 Dijon cedex
Tél. : 03 80 40 09 50

Site de Besançon
« La City » - 4, rue Gabriel Plançon
25044 Besançon cedex
Tél. : 03 81 25 07 07



Septembre 2021

Cette publication est extraite de l'Atlas national disponible sur demande : etudesbanquedesterr@caissedesdepots.fr

Directeur de la publication : Kosta Kastiridis, directeur des prêts de la Banque des Territoires.**Responsable de la rédaction :** Guillaume Gilquin, responsable du service des études.**Auteur :** Paul Schilling et Baptiste Sion, chargés d'études.